



**Conseil économique
et social**

Distr.
GENERALE

E/CEPAL/G/1093
9 octobre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE
COMITE PLENIER
Douzième session extraordinaire
New York, 27 et 28 septembre 1979

RAPPORT DU COMITE PLENIER

INTRODUCTION

1. Le présent rapport porte sur la douzième session extraordinaire du Comité plénier de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), qui s'est tenue les 27 et 28 septembre 1979 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Cette session extraordinaire a été convoquée par le Secrétaire exécutif de la CEPAL à la demande du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua et conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies à tous les Etats Membres et organisations du système des Nations Unies en faveur d'une assistance internationale pour le relèvement, la reconstruction et le développement du Nicaragua.

**I. QUESTIONS APPELANT UN EXAMEN ET UNE DECISION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ET D'AUTRES ORGANES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES
AINSI QUE D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES**

2. Les débats de la douzième session extraordinaire du Comité plénier de la CEPAL ont débouché sur une série de conclusions et de recommandations dont il a été convenu qu'elles devaient être soumises à l'examen de l'Assemblée générale et d'autres organes pertinents du système des Nations Unies ainsi que d'autres organisations internationales afin que soient prises le plus rapidement possible les mesures proposées dans leurs domaines de compétence respectifs. A cet égard, on a tenu compte en particulier du fait qu'au début de sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale des Nations Unies, a décidé, à la demande du Groupe latino-américain, d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée un point relatif à l'assistance internationale pour la reconstruction du Nicaragua. Ces conclusions et recommandations sont reprises dans la résolution reproduite au chapitre IV du présent rapport et qui a été adopté à l'unanimité à la séance de clôture, le 28 septembre 1979.

II. PARTICIPANTS ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Participants

3. Ont participé à la douzième session extraordinaire du Comité plénier les représentants des Etats membres de la Commission énumérés ci-après : Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Espagne, Etats-Unis, France, Grenade, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, République dominicaine, Royaume-Uni, Suriname, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

4. Conformément au paragraphe 6 du mandat de la Commission, ont participé, à titre consultatif, les observateurs des Etats suivants Membres de l'Organisation des Nations Unies mais non de la Commission : Allemagne, République fédérale d', Chine, Chypre, Danemark, Irlande, Italie, Finlande, Norvège, Suède, Suisse et Union des Républiques socialistes soviétiques.

5. Etaient également représentés les organismes et organes subsidiaires des Nations Unies ci-après :

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED); Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE); Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE); Programme alimentaire mondial; Fonds international de développement agricole; Centre des Nations Unies pour les établissements humains; Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP); Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés; Département de la coopération technique pour le développement (ONU); Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe (UNDRO); Université des Nations Unies; Institut latino-américain de planification économique et sociale (ILPES).

6. Etaient représentées les institutions spécialisées des Nations Unies énumérées ci-après : Organisation internationale du Travail (OIT); Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); Organisation mondiale de la santé (OMS); Banque mondiale (BIRD); Fonds monétaire international (FMI); Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

7. Etaient également présents en tant qu'observateurs les organismes inter-gouvernementaux suivants :

Organisation des Etats américains (OEA); Banque interaméricaine de développement (BID); Système économique latino-américain (SELA); Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA); Banque centraméricaine d'intégration économique; Institut interaméricain des sciences agricoles; Organisation latino-américaine de l'énergie; Société andine de développement (SAD); Institut d'administration publique d'Amérique centrale; Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME); Commission des communautés européennes (CCE); Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM); Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

/...

8. Etaient également présentes à titre d'observateurs, les organisations non gouvernementales suivantes :

Fédération syndicale mondiale (FSM); Conseil international des femmes (CIF).

Election du Bureau

9. Conformément à la pratique suivie par la CEPAL lorsque le Comité plénier tient une session extraordinaire au Siège de l'Organisation des Nations Unies, il a été décidé que le Bureau de la douzième session extraordinaire serait composé des représentants des mêmes pays que le Bureau de la session précédente de la Commission, tenue à La Paz (Bolivie) en avril de l'année en cours.

La composition du Bureau a donc été la suivante :

Président : M. Sergio Palacios de Vizzio (Bolivie)
Premier Vice-Président : M. Jorge Navarrete (Mexique)
Second Vice-Président : M. Henricus Heidweiller (Suriname)
Rapporteur : M. Rodolfo Pizza Escalante (Costa Rica)

Ordre du jour

10. A sa séance d'ouverture, le Comité plénier a examiné l'ordre du jour provisoire ci-après présenté par le secrétariat (E/CEPAL/G.1090), qu'il a adopté sans changement :

- 1) Election du Bureau
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Assistance internationale pour le relèvement, la reconstruction et le développement du Nicaragua
- 4) Conclusions et recommandations.

Documentation

11. Pour faciliter l'examen du point 3 de son ordre du jour, le Comité plénier était saisi d'un document ayant trait aux incidences économiques des récents événements politiques au Nicaragua (E/CEPAL/G.1091), élaboré par une mission spéciale que le secrétariat de la CEPAL avait envoyée au Nicaragua pour recueillir des renseignements officiels, se rendre sur le terrain et réaliser une enquête rapide en vue d'estimer l'ordre de grandeur des dommages et leurs répercussions probables sur l'évolution immédiate de l'économie nicaraguayenne, et déterminer, d'autre part, certaines des conditions de base pour une éventuelle coopération extérieure dans le cadre des priorités que s'est fixée la Junte du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua dans son programme, qui figure en annexe au rapport du secrétariat de la CEPAL.

/...

Rapport final

12. Compte tenu du temps limité dont il dispose, des facilités mises à sa disposition pour sa session extraordinaire et du nombre considérable de représentants de pays membres et non membres de la CEPAL ainsi que d'observateurs d'organismes internationaux souhaitant participer aux débats, le Comité plénier a décidé que dans le rapport final, le Rapporteur pourrait donner un bref résumé des renseignements officiels sur l'assistance déjà octroyée ou offerte au Nicaragua par des pays ou des organismes dont les représentants ne pouvaient pas participer aux débats mais qui fourniraient à temps de tels renseignements par écrit.

Questions diverses

13. Avant la clôture de la douzième session extraordinaire, le 28 septembre 1979 après-midi, le secrétariat de la CEPAL a indiqué que les délégations des pays membres de la Commission pouvaient se procurer, dans la salle de conférence, la documentation établie pour la deuxième Conférence régionale sur l'intégration des femmes au développement économique et social de l'Amérique latine, qui se tiendrait à Macuto (Venezuela) du 12 au 16 novembre 1979.

Il a été également précisé qu'une conférence régionale sur les établissements humains se tiendrait à Mexico du 7 au 10 novembre 1979, ainsi que l'avait décidé la Commission. On espérait que les Etats membres et les organisations internationales intéressées transmettraient au secrétariat en temps opportun le nom des membres des délégations qui les représenteraient auxdites réunions de la CEPAL.

III. RESUME DES DEBATS

14. Trois membres de la Junte de reconstruction nationale du Nicaragua, MM. Daniel Ortega Saavedra, Sergio Ramirez et Alfonso Robela ont assisté à la séance d'ouverture qui a eu lieu le 27 septembre 1979, à 15 heures. M. Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations Unies, qui a pris la parole le premier, a souligné qu'il avait convoqué le Comité plénier de la CEPAL pour examiner les moyens de mobiliser l'aide internationale pour le relèvement, la reconstruction et le développement du Nicaragua. Ce pays, a-t-il noté, traversait peut-être la crise la plus grave de son histoire en s'efforçant de créer sa nouvelle identité nationale et de parvenir à un avenir de paix et de justice sociale. Cette session constituait un nouvel exemple de la volonté commune des pays de la région de s'aider mutuellement dans les périodes de crise et de promouvoir la coopération et l'aide réciproque entre leurs membres. Le Secrétaire général a souhaité une cordiale bienvenue aux membres de la Junte du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua dont la présence portait témoignage de leur soutien à la coopération internationale et de leur confiance dans l'Organisation des Nations Unies comme instrument de promotion de la compréhension et la collaboration entre les nations.

Le Secrétaire général a rappelé l'appel qu'il avait lancé à tous les pays et organismes membres du système des Nations Unies pour qu'ils aident rapidement et généreusement le Nicaragua. Il a également rappelé qu'il avait demandé à M. Gabriel Valdés, Administrateur adjoint du Programme des Nations Unies pour le

/...

développement, de se rendre à Managua pour y mener des consultations avec les autorités gouvernementales nicaraguayennes en vue de connaître les besoins les plus pressants du pays et le type d'aide internationale qui pourrait le mieux contribuer à y répondre. Sur la base des informations ainsi obtenues, il avait lancé un second appel encore plus précis à la communauté internationale, en mettant l'accent sur les besoins immédiats tels que les aliments, les médicaments, les semences, les équipements agricoles, qui étaient nécessaires au Nicaragua pour faire face à cette situation d'urgence. En même temps, à la demande du Gouvernement nicaraguayen, il avait chargé M. Hector Hurtado, ancien ministre des finances du Venezuela, de conseiller le Gouvernement du Nicaragua en matière de coordination de l'aide internationale. Différents organismes et organisations du système des Nations Unies, a ajouté le Secrétaire général, avaient envoyé des missions spéciales au Nicaragua pour mettre en oeuvre des programmes destinés à aider ce pays à faire face aux besoins humanitaires les plus urgents. Un certain nombre de pays appartenant ou non à la région avaient également envoyé directement une aide.

Dans une situation aussi complexe que celle que connaissait actuellement le Nicaragua, il importait particulièrement de disposer d'informations assez précises sur les conditions économiques et sociales existant dans le pays, ainsi que d'une analyse et d'une évaluation adéquates des besoins et des priorités fondamentales correspondantes. Le Secrétaire général s'est félicité de constater que le secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine a répondu à cette importante nécessité en établissant un rapport spécial qui avait été mis à la disposition des Etats membres. Il ressortait de ce rapport que le Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua avait hérité d'une situation économique très détériorée, d'un endettement extérieur extrêmement lourd et de réserves monétaires pratiquement inexistantes. La plus grande partie des activités productives avaient souffert et le gouvernement se trouvait confronté à une tâche gigantesque : fournir des aliments à près d'un million de personnes pour assurer leur survie et trouver un gîte pour plus de 100 000 personnes qui avaient perdu leur logement à la suite du conflit. L'ampleur de l'entreprise montrait clairement la nécessité pour le Nicaragua de recevoir une assistance internationale, mais il fallait non seulement que cette assistance soit fournie en quantité et en qualité satisfaisantes, mais également le plus rapidement possible pour être efficace. Si l'on réussissait à mettre sur pied sans retard un programme concret d'assistance, il serait possible de sauver des vies, d'atténuer des souffrances humaines et de contribuer à établir des bases solides pour assurer le bien-être et la prospérité futures du peuple nicaraguayen, a ajouté le Secrétaire général qui a souligné en conclusion que cette situation offrait à la communauté internationale l'occasion de démontrer à nouveau son esprit de solidarité internationale, dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies.

15. Le Président du Comité plénier, M. Sergio Palacios de Vizzio, s'est déclaré convaincu que cette réunion spéciale de la CEPAL permettrait d'aboutir à des accords et à des arrangements favorisant la fourniture au Nicaragua de l'aide dont il avait besoin de toute urgence.

16. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL, M. Enrique Iglesias, a déclaré que le problème qu'affrontait le Nicaragua intéressait l'ensemble de l'Amérique latine ainsi que la communauté internationale qui avait suivi avec beaucoup d'attention les efforts du peuple nicaraguayen pour la liberté et le progrès. Il fallait

/...

maintenant s'atteler à la tâche ardue de reconstruire le pays suivant des principes et une orientation qu'il appartenait au seul peuple du Nicaragua de fixer. La réussite du processus de reconstruction serait un succès du peuple et du pays tout entiers et il fallait espérer que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale soutiendraient efficacement ces efforts.

17. Pour sa part, le Directeur du Bureau de la CEPAL à Mexico, M. Gert Rosenthal, qui avait dirigé l'équipe spéciale envoyée par le secrétariat au Nicaragua pour préparer le rapport 1/ présenté au Comité plénier, a donné un aperçu des principaux aspects et de la portée dudit rapport. Il a souligné le rôle important que pourrait jouer l'aide financière et technique externe dans l'action entreprise pour surmonter rapidement et efficacement les énormes difficultés économiques auxquelles se heurtaient actuellement le peuple et le gouvernement de ce pays.

18. Prenant la parole au nom de la Junte de reconstruction nationale du Nicaragua, M. Sergio Ramirez a déclaré que, le 19 juillet 1979, en faisant une entrée victorieuse à Managua, l'armée sandiniste avait mis fin à l'une des dictatures les plus sombres et les plus criminelles de l'histoire de l'Amérique latine; mais elle avait hérité en même temps d'un pays ruiné, où de nombreuses villes, y compris des milliers d'habitations et des centaines d'usines, avaient été bombardées par la dictature militaire, faisant plus de 50 000 morts, 100 000 blessés, des centaines d'invalides et de mutilés, et plus de 40 000 orphelins. Les dommages causés aux habitants, édifices publics, usines, commerces, infrastructures étaient estimés à 480 millions de dollars, soit un tiers du produit intérieur brut du pays. L'armée sandiniste prenait en charge un pays pillé par le régime somoziste. En fait, pendant les six derniers mois de la dictature, près de 200 millions de dollars - soit 15 p. 100 du produit intérieure brut - avaient été volés et avaient quitté le Nicaragua. Au cours des 18 derniers mois, a-t-il ajouté, les biens pillés avaient représenté 600 millions de dollars, soit la valeur totale des exportations du pays en année normale. Les réserves brutes du pays avaient baissé et représentaient à peine 3,5 millions de dollars, alors que le montant total de la dette extérieure s'élevait à 1,6 milliard de dollars. S'agissant du produit intérieur brut, le pays avait regressé de quelque 17 ans avec un revenu par habitant qui était tombé à 585 dollars environ, chiffre bien inférieur au minimum acceptable. Le régime de Somoza avait laissé un héritage de misère, de malnutrition, de faim, de chômage et d'abandon. Lorsqu'on parlait de reconstruction, il ne s'agissait pas seulement de relever le pays des cendres de la guerre des derniers mois, mais aussi des 50 années de destructions du régime somoziste, qui avait été liquidé afin d'édifier une nouvelle société juste, humaine et indépendante.

Le peuple nicaraguayen avait la volonté inébranlable de constuire et de mettre en valeur tout le potentiel économique du pays, qui jusqu'à présent était essentiellement agricole. A cet égard, M. Ramirez a déclaré qu'avec l'expropriation des immenses terres appartenant au régime somoziste, le gouvernement jetait les bases de la réforme agraire, et que près de 75 p. 100 de l'ensemble des terres arables du Nicaragua étaient maintenant entre les mains du

1/ "Nicaragua : Repercusiones económicas de los Acontecimientos políticos recientes" (E/CEPAL/G.1091).

peuple. Contrairement à ce qui s'était passé du temps de Somoza, le peuple nicaraguayen souhaitait disposer maintenant d'une économie nationale souveraine, indépendante des contrôles étrangers et cesser également de jouer le rôle de pays exportateur de produits primaires et importateur de produits manufacturés dans lequel on voulait reléguer les pays en développement. Le Nicaragua, comme les autres nations du tiers monde, souhaitait asseoir le développement industriel futur du pays sur l'utilisation industrielle de ses propres matières premières, ce qui apporterait un important supplément de richesses au pays. Il souhaitait également que l'Etat organise l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, énergétiques, forestières, minières et halieutiques, mettant un terme au système d'octroi de concessions inconséquent et antinational pratiqué par le somozisme. Le gouvernement avait déjà nationalisé la banque et se proposait de renforcer et d'élargir le secteur public de l'économie dont le développement se situerait dans le cadre d'une planification globale et nationale, qui rationaliserait tout le système de production et permettrait à tous les Nicaraguayens de disposer de suffisamment d'écoles, d'hôpitaux, de logements, d'électricité et d'eau potable.

Le représentant du Nicaragua a ensuite insisté sur l'énorme dette extérieure laissée par le régime de Somoza; cette dette avait quintuplé depuis le tremblement de terre de 1972. Les fonds correspondant à cet endettement massif avaient été dilapidés et détournés par le régime de Somoza, engraisant de façon éhontée des centaines de comptes privés à l'étranger. Alors que la dictature commençait d'agoniser, elle continuait à recevoir des fonds de nombreux établissements bancaires de l'étranger. Tout analyste financier un tant soit peu sensé savait bien que Somoza était dans l'incapacité de rembourser ces prêts, qui lui étaient pourtant accordés. Le gouvernement de reconstruction nationale, a-t-il noté, a annoncé qu'il allait rembourser les dettes contractées par le régime de Somoza, à l'exception des fonds empruntés pour l'achat d'armements, ou qui n'étaient jamais entrés dans le pays et avaient été versés directement dans des comptes de l'étranger. Il s'agit, a-t-il déclaré, d'une dette extérieure, comme il y en a peu en Amérique latine du fait de son caractère nettement politique qui dépasse les cadres habituels du financement international, et la responsabilité de cette dette incombe en grande partie à la communauté internationale. Pour y faire face, le Nicaragua a besoin d'un délai de grâce prolongé avant de pouvoir payer les intérêts et le principal, et il faut également que lui soit consenti un taux d'intérêt global extrêmement avantageux, a noté M. Ramirez. En attendant, a-t-il souligné, le pays poursuivrait une stricte politique d'austérité, le gouvernement lui-même étant le premier à donner l'exemple en évitant toute importation qui ne soit pas strictement essentielle. De même, on mettrait au point une politique d'éducation et d'information publique qui aide à transformer les structures de consommation réelle, de façon à les rendre plus conformes aux besoins nationaux véritables. Les nouveaux engagements financiers devraient être modérés. Le remboursement des dettes ne se ferait pas en contractant de nouvelles dettes, car un endettement irrationnel s'accompagne d'un affaiblissement de la souveraineté nationale, qui devient subordonnée à des organismes financiers étrangers. Le représentant du Nicaragua a souligné que le peuple nicaraguayen déciderait lui-même du modèle de développement économique à suivre et ne tolérerait jamais qu'aucun organisme financier international lui dicte la voie à suivre dans ce domaine. Par les sacrifices qu'il avait consentis et le sang qu'il avait versé, le peuple nicaraguayen avait acquis ce droit, ainsi que le droit de solliciter la coopération généreuse et inconditionnelle de la communauté internationale, a déclaré M. Ramirez.

/...

Il a ajouté que le gouvernement de reconstruction nationale considérait que le document qui avait été soumis au Comité plénier, ainsi que le projet de résolution qu'allaient présenter les pays d'Amérique latine, traduisaient de façon appropriée les besoins que l'on jugeait essentiels en ce qui concerne la coopération financière et technique et, de façon générale, le traitement dont avait besoin le Nicaragua en cette période cruciale. En conséquence, il était demandé aux gouvernements représentés à l'Organisation des Nations Unies d'examiner aussi de façon positive ce document et d'appuyer les recommandations connexes. Pour conclure, le représentant du Nicaragua a fait référence à la participation active et à l'attitude solidaire qu'aurait son pays au sein de divers organismes internationaux, y compris l'Organisation des Nations Unies, et partout où il s'agirait d'assurer la défense légitime des droits souverains et des justes intérêts économiques des peuples désireux d'affermir leur dignité et leur indépendance.

19. M. Rodolfo Pizza Escalante, du Costa Rica, en sa qualité de Président du Groupe de travail créé par le Groupe latino-américain en vue d'examiner la question de l'aide au Nicaragua, a alors présenté au Comité plénier le projet de résolution qui avait été élaboré par le Groupe de travail composé initialement des représentants du Chili, du Costa Rica, de Cuba, de l'Equateur, d'El Salvador, de Panama et du Venezuela, et qui bénéficiait maintenant de l'appui de tout le Groupe latino-américain. Il a également indiqué quelques amendements proposés et acceptés par les délégations qui avaient parrainé le projet après les consultations appropriées.

20. Outre le Nicaragua, sont intervenus dans le débat qui a suivi les représentants de 21 pays membres de la CEPAL et de neuf pays Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres de la CEPAL, ainsi que 18 observateurs d'organismes internationaux intergouvernementaux et un observateur d'organisme non gouvernemental international. De plus, conformément à la décision mentionnée au paragraphe 12 du présent rapport, des représentants de quelques organismes internationaux qui n'avaient pu le faire verbalement avant la fin de la réunion de la CEPAL ont présenté en temps voulu un bref résumé écrit sur l'aide déjà octroyée ou offerte au Nicaragua.

21. Le projet de résolution présenté par le Groupe latino-américain a été appuyé en général par les représentants qui sont intervenus dans le débat. De nombreux orateurs ont fait part du grand intérêt et de l'admiration que l'on éprouvait dans leur pays respectif à l'égard de la lutte menée par le peuple nicaraguayen en vue de rétablir la liberté, la paix, la prospérité et la justice pour tous dans le pays. Ces efforts, a-t-il été souligné, méritaient l'appui général de la communauté internationale, laquelle devait également accorder une aide financière et technique généreuse, efficace et opportune en vue de la reconstruction et du développement du Nicaragua, dont il appartenait exclusivement au peuple et au Gouvernement nicaraguayens de déterminer l'orientation.

22. Outre le soutien général apporté au Nicaragua, bon nombre d'orateurs ont également fait spécifiquement allusion à l'aide déjà fournie à ce pays. Selon les informations données par les représentants des pays membres qui ont participé aux débats, cette aide comprendrait :

Honduras : Aide humanitaire fournie depuis un certain temps à des réfugiés nicaraguayens, dont 3 000 n'ont pas encore été réabsorbés par le Nicaragua;

Programme d'aide spéciale au Nicaragua dans des domaines tels que l'agriculture, le secteur monétaire et financier, la formation technique et professionnelle et les réparations aéronautiques.

Pérou : Aide médicale, denrées alimentaires;

Le Pérou s'est également penché sur la manière d'aider le Nicaragua à résoudre le problème de son endettement extérieur.

Etats-Unis : Aide immédiate sous la forme de denrées alimentaires et de produits pharmaceutiques et notamment fourniture de céréales couvrant environ 30 p. 100 des besoins du Nicaragua au cours des deux prochains mois et fourniture de denrées couvrant une bonne partie de ses besoins en produits lactés et en lipides. L'aide totale consentie par les Etats-Unis à des conditions de faveur atteint approximativement 10 millions de dollars par mois;

Don de : 6 millions de dollars pour l'achat de céréales; 2 millions pour la réparation et la réfection d'habitations situées dans des zones déshéritées; 500 000 dollars pour aider à la restauration des petites entreprises industrielles et commerciales et divers autres dons moins importants;

Les Etats-Unis contribueront également aux efforts de reconstruction et de normalisation de l'économie et au développement futur du pays. Les Etats-Unis ont notamment "reconstitué leur portefeuille" de 33,2 millions de dollars, qui était réservé aux besoins essentiels de la population en matière d'agriculture, de santé, de nutrition, d'éducation et de reconstruction;

Bien que la législation des Etats-Unis ne permette pas la remise des dettes contractées par d'autres pays, le gouvernement est prêt à discuter avec le Gouvernement nicaraguayen le réaménagement de sa dette extérieure et à lui accorder les conditions les plus favorables.

Mexique : Aide d'urgence, composée principalement de denrées alimentaires et de produits pharmaceutiques; le Mexique contribuera également aux efforts de relèvement à moyen terme et aux efforts de reconstruction à long terme. Il estime que le Nicaragua devrait recevoir une aide bilatérale, sous-régionale, régionale et multilatérale.

- Pays-Bas : Le Ministre de la coopération pour le développement a décidé de mettre 11,5 millions de dollars à la disposition du Nicaragua au titre de trois objectifs principaux : 7,5 millions pour aider à redresser la balance des paiements; environ 3 millions pour l'achat de denrées alimentaires et pour lutter contre la malnutrition; et le reste pour l'achat de produits pharmaceutiques et pour la reconstruction.
- Equateur : Outre l'aide fournie par l'intermédiaire du Groupe andin, l'Equateur a accordé au Nicaragua une aide immédiate en produits pharmaceutiques, denrées alimentaires et autres fournitures.
- Espagne : A envoyé une mission spéciale au mois d'août et a expédié jusqu'à présent à ce pays environ 15 000 tonnes de denrées alimentaires et de matériel pour un hôpital mobile; 8 000 tonnes de vêtements et de produits pharmaceutiques, ce qui porte à environ 11,5 millions de dollars au total l'aide directe fournie jusqu'à présent par l'Espagne, sans compter l'aide accordée par d'autres voies, par exemple par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.
- France : A envoyé rapidement une aide d'urgence au Nicaragua; le Gouvernement français a l'intention d'accroître et de diversifier son assistance à ce pays.
- Suriname : Contribuera activement au redressement, à la reconstruction et au développement du Nicaragua.
- Cuba : Contribuera dans toute la mesure du possible à la reconstruction du Nicaragua. Des médecins et des professeurs cubains se trouvent déjà sur place afin d'aider ce pays.
- Venezuela : A participé à la création du Comité d'action pour le Nicaragua, qui a été instauré par le Système économique latino-américain (SELA). Le Venezuela a notamment déposé une réserve équivalent à 45 millions de dollars à la Banque centrale du Nicaragua; il a ouvert une ligne de crédit et a envoyé du matériel pédagogique et hospitalier, 50 tonnes de semences et pour environ 3,2 millions de dollars de matériel pour la construction de logements. Le Venezuela a également accordé quelques bourses d'études et a fourni une assistance technique sous diverses formes.
- Grenade et Jamaïque : Etudient actuellement la meilleure manière d'aider le Nicaragua. La Jamaïque envisage de prêter son concours dans les domaines des industries extractives et de l'enseignement.
- Canada : A immédiatement fourni une aide répartie comme suit : 350 000 dollars envoyés par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale, 400 000 dollars envoyés par l'intermédiaire du Congrès du travail du Canada, et 200 000 dollars placés dans un fonds spécial. Le Canada participe également à d'autres projets d'assistance.

/...

- Royaume-Uni : L'aide immédiate déjà fournie comprend l'envoi de denrées alimentaires d'un montant équivalant à 100 000 livres sterling et une aide de 10 000 livres sterling aux réfugiés nicaraguayens encore au Honduras. Le Royaume-Uni participe également aux programmes d'assistance de la Communauté économique européenne et il a annoncé au Gouvernement nicaraguayen l'envoi d'une assistance supplémentaire en nature de 25 000 livres sterling.
- El Salvador : A fourni une aide tant bilatérale que multilatérale au Nicaragua.
- Haïti : Fournira au Nicaragua toute l'aide possible.
- République dominicaine : Fournira au Nicaragua toute l'aide possible.
- Argentine : L'aide immédiate fournie au Nicaragua comprenait l'envoi de 3 000 tonnes de blé.
- Suède : Outre 3 millions de dollars environ d'aide immédiate versés par l'intermédiaire d'organisations internationales, la Suède a fait don d'environ 6 millions de dollars dans le cadre de divers programmes (notamment aide humanitaire, reconstruction d'hôpitaux, campagne de lutte contre la diarrhée infantile).
- Union des Républiques socialistes soviétiques : Doit envoyer 1 million de vaccins antipoliomyélitiques et apporte également une assistance en ce qui concerne la formation et l'octroi de bourses.
- Finlande : A versé 200 000 marks finlandais au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et doit envoyer au Nicaragua une mission qui sera chargée d'étudier les relations économiques entre les deux pays.
- Italie : L'aide d'urgence accordée comprend l'envoi de 1 000 tonnes de riz et le versement de 200 millions de lires pour l'achat d'autres aliments et de médicaments. L'Italie a en outre versé 80 millions de lires par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale.
- République fédérale d'Allemagne : Avait envoyé une mission spéciale au Nicaragua. L'aide immédiate que la RFA compte fournir devrait s'élever à environ 30 millions de dollars, dont 11 300 000 dollars pour l'achat de semences et d'insecticides et pour la réadaptation des enfants, 5 650 000 dollars dont le versement avait été suspendu durant la guerre et qui seront utilisés pour la reconstruction du réseau de télécommunications, 565 000 dollars au titre de l'aide humanitaire et 550 000 dollars destinés à un Fonds spécial de vaccination.

/...

- Norvège : A déjà versé environ 1 million de dollars au titre de l'aide d'urgence et envisage actuellement de fournir au Nicaragua une assistance supplémentaire.
- Danemark : Outre l'aide financière fournie antérieurement à des fins humanitaires, le Danemark a versé au cours du mois de septembre 3 millions de couronnes danoises, c'est-à-dire l'équivalent de 600 000 dollars. Il a également fourni une aide par l'intermédiaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de la Communauté économique européenne. Le Danemark a également fourni des pesticides.
- Chypre : Apportera une aide, dans la mesure de ses modestes moyens, pour la reconstruction du Nicaragua.
- Suisse : A fourni des aliments et des médicaments et continuera à aider le Nicaragua en participant au relèvement du pays.

23. D'autre part, selon des informations fournies au Comité plénier de la CEPAL par des représentants de divers organismes internationaux, l'aide déjà fournie, envisagée ou offerte par ces derniers au Nicaragua comporte les éléments suivants :

Système économique latino-américain (SELA)

Conformément à la décision No 43 adoptée par le Conseil du SELA le 16 août 1979, un comité d'action du SELA pour le relèvement du Nicaragua a été créé à Managua. Son objectif principal est de coordonner les activités conformément aux directives et aux priorités établies par le Gouvernement nicaraguayen et sous la responsabilité de ce dernier, en vue : a) d'obtenir des Etats membres du SELA des ressources financières et techniques supplémentaires destinées au relèvement du pays; b) de renforcer la capacité de négociation du Nicaragua, avec l'appui des pays latino-américains, sur le plan international et d'appuyer les démarches entreprises en dehors de la région latino-américaine pour assurer un fonctionnement adéquat du Fonds pour le relèvement du Nicaragua créé par le gouvernement de ce pays.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

L'aide immédiate fournie par le PNUD comprend un programme de 260 000 dollars approuvé peu après que le nouveau gouvernement eut pris le pouvoir. En outre, un programme a été lancé en vue de faciliter la création ou l'adaptation nécessaires des institutions et de l'infrastructure et de mener à bien les activités d'exportation. Le montant de ce programme est de 369 000 dollars. Un autre programme d'une valeur de 360 000 dollars est prévu pour la mise en valeur de l'énergie géothermique, et il sera financé par l'intermédiaire de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. On a également approuvé l'affectation de 240 000 dollars

à un programme relatif au système douanier et de 300 000 dollars à un programme de réforme agraire. De même, des programmes relatifs à la planification du développement à moyen et à long terme ont été entrepris, ainsi que d'autres visant à aider le Nicaragua à renégocier sa dette extérieure et à trouver des sources de crédits à l'étranger. En outre, l'Administrateur du PNUD envisage de demander au Conseil d'administration du PNUD, lors de sa prochaine session, d'octroyer de nouvelles ressources au Nicaragua.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Environ 2 millions de dollars ont été versés par le Haut Commissariat en vue d'aider les nombreux Nicaraguayens qui ont cherché refuge au cours du conflit au Costa Rica, au Honduras, au Panama et dans d'autres pays généralement latino-américains. A l'heure actuelle, nombre de ces réfugiés tentent de rentrer au Nicaragua et le gouvernement de ce pays a demandé l'aide du Haut Commissaire afin de faciliter leur retour. On espère que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies contribueront généreusement à cette fin.

Banque interaméricaine de développement

Au cours du mois de juillet, la BID a créé un groupe spécial pour le Nicaragua au sein du département des opérations et, en août, elle a envoyé deux missions dans ce pays afin de mettre en oeuvre les programmes que la BID a approuvés au cours de la période août-septembre et dont le montant s'élève environ à 95 500 000 dollars sous forme de nouveaux prêts et 86 000 000 dollars sous forme de prêts dont les conditions ont été révisées. La Banque a également approuvé le versement de dons au titre de nouveaux programmes de coopération technique dont le montant s'élève à 6 400 000 dollars, ainsi qu'un montant d'un million de dollars pour des programmes révisés de coopération technique. Les détails de toutes ces opérations figurent dans un rapport que la délégation de la BID a fait distribuer aux membres du Comité plénier.

Banque centraméricaine d'intégration économique

La Banque étudie actuellement tous les moyens d'aider au relèvement du Nicaragua. A ce jour, elle a avancé au Nicaragua environ la moitié d'une somme équivalant à 150 millions de dollars sous forme de prêts renégociés et de nouveaux crédits. La Banque fournirait également une assistance financière considérable au titre de l'assistance technique nécessaire aux secteurs industriel et commercial.

Banque mondiale

Un accord de principe a été conclu avec la Banque mondiale, aux termes duquel celle-ci opérerait une série de remaniements en ce qui concerne des programmes d'enseignement d'électrification et d'approvisionnement en eau potable pour lesquels une somme de 40 millions de dollars environ était disponible; on étudierait d'autres domaines où la Banque pourrait utilement intervenir.

Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique latine (SIECA)

Le SIECA a envoyé des missions dans les pays d'Amérique centrale; quatre d'entre eux ont ouvert des lignes de crédit de 25 millions de dollars chacune, à des conditions sans précédent dans cette région du monde.

Organisation des Etats américains (OEA)

Selon les renseignements fournis par le secrétariat de l'OEA, un programme de coopération technique serait actuellement en cours de réalisation sur la base des projets et des demandes soumis par le Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua à la mission de l'OEA qui s'est rendue dans ce pays en août. Le montant des fonds versés par l'OEA au titre de ce programme s'élève à 2 050 000 dollars, y compris les opérations réalisées au cours de la période allant de septembre à décembre de l'année en cours ainsi que celles qui seront réalisées durant l'exercice biennal 1980-1981 si celles-ci sont approuvées par l'Assemblée générale de l'OEA qui aura lieu à La Paz (Bolivie) en octobre de l'année en cours. Cette assistance porterait sur les domaines tels que le développement des structures institutionnelles et administratives, les logements à loyer modéré, la lutte contre la pollution, la mise en valeur de la région Atlantique, l'enseignement, le développement scientifique et technique et l'artisanat.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Programme alimentaire mondial (ONU-FAO)

Dans le cadre du PAM a été approuvé jusqu'ici l'octroi d'une aide alimentaire d'urgence, dont le montant s'élève à environ 4,2 millions de dollars. Quelque 2,3 millions de dollars seront prélevés sur cette somme pour aider pendant six mois des Nicaraguayens restés dans le pays, en particulier 40 000 mères et 160 000 enfants; le reste sera affecté à des programmes alimentaires en faveur d'environ 130 000 Nicaraguayens réfugiés au Costa Rica, en El Salvador et au Honduras. Avec les ressources du PAM, on met aussi sur pied trois projets axés sur la réforme agraire, les services de santé et la poursuite du programme d'alimentation pour les mères et les enfants.

D'autre part, deux projets de réaménagement agricole ont été mis en route sous forme accélérée, l'objectif étant de fournir au pays divers types de semences pour un montant total de 700 000 dollars, dont une moitié a été versée par le Programme de coopération technique de la FAO et l'autre moitié par la Communauté économique européenne. La Suisse a pris à sa charge les frais de transport, qui s'élèvent à quelque 80 000 dollars. Dans le courant d'octobre, la FAO enverra au Nicaragua une autre mission qui élaborera avec les autorités nicaraguayennes un programme de redressement agricole plus complet.

Organisation internationale du Travail (OIT)

Jusqu'ici, l'OIT a envoyé trois missions au Nicaragua, la première en juillet, la deuxième en août et la troisième durant la période actuelle. Des experts de l'OIT collaborent à l'élaboration d'un plan pour l'emploi, le chômage touchant actuellement dans le pays 33 p. 100 de la population active. On prévoit également une aide pour la reconstruction du Ministère du travail, pour la formation de personnel, le développement rural et l'élaboration de directives en matière de sécurité et d'hygiène du logement.

Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED)

Dans le courant d'août, le secrétariat de la CNUCED a envoyé au Nicaragua une mission spéciale : selon les priorités établies par le gouvernement, on mettra au point une série de programmes d'aide assez importants se rattachant à des questions telles que la dette extérieure, la promotion du commerce et autres secteurs ressortant au domaine de compétence de la CNUCED.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

A la demande du Gouvernement nicaraguayen, l'ONUDI a offert d'envoyer immédiatement sur place une mission spéciale, en vue d'aider à définir et à formuler les éléments de base du relèvement industriel et de prêter une assistance pour la reconstitution du parc industriel et la reprise de la production manufacturière. Pourront également faire partie de cette mission des experts des principaux secteurs de la production industrielle - conditionnement des aliments, matériaux de construction, fabrication de produits de consommation de base - ainsi qu'un spécialiste de l'entretien et de la réparation du matériel industriel. Par ailleurs, l'ONUDI appuiera au maximum le programme de formation technique prévu.

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Dans le cadre de son mandat, le PNUE est prêt à collaborer avec les autorités nicaraguayennes et avec d'autres organismes internationaux au programme de relèvement, de reconstruction et de

/...

développement du Nicaragua, de manière que les problèmes de l'environnement soient abordés d'entrée, comme semblent d'ailleurs le souhaiter les autorités du pays.

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Le Fonds a envoyé une mission au Nicaragua pour y explorer les possibilités d'assistance. Son objectif immédiat est de venir en aide aux petites et moyennes exploitations agricoles en leur accordant des prêts; il envisage des crédits de 12 millions de dollars environ pour une durée de 50 ans, à un taux d'intérêt d'à peine 1 p. 100 et fournirait éventuellement une assistance technique non remboursable, destinée en particulier aux agriculteurs les plus défavorisés.

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP)

Le Fonds vient de recevoir une demande du Gouvernement nicaraguayen touchant la création d'un programme de santé maternelle et infantile et la remise en état des hôpitaux et cliniques. Ce programme serait amorcé en octobre. Par ailleurs, des travaux sont en cours en vue d'un recensement de la population.

Institut interaméricain des sciences agricoles

L'Institut interaméricain des sciences agricoles a envoyé au Nicaragua une mission de haut niveau chargée de prendre contact avec le gouvernement de reconstruction nationale et de lui fournir, dans les domaines qu'il considérera comme prioritaires, les ressources dont dispose l'Institut en matière de coopération technique. Avec l'accord des ministères de la planification nationale, du développement agricole et du commerce ainsi que de l'Institut nicaraguayen de la réforme agraire, cette coopération technique portera sur les domaines suivants : planification sectorielle, développement des institutions, réforme agraire, commercialisation des produits agricoles, recherche agricole, développement rural, contrôle phytosanitaire. L'Institut consacrera à cette fin environ un million de dollars pendant les 15 mois à venir. D'autre part, le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement, organisme associé à l'Institut, a fait savoir au Gouvernement nicaraguayen qu'il pouvait mettre à sa disposition 400 000 dollars pour appuyer divers programmes intéressant le secteur agricole.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

En lien étroit avec les autorités nicaraguayennes, des zones de coopération spécifiques ont d'ores et déjà été circonscrites et des dispositions prises pour passer immédiatement à l'action. En matière d'enseignement, l'UNESCO soutiendra l'organisation et le

déroulement de campagnes nationales d'alphabétisation, intitulées "Croisades des martyrs de la révolution", dont l'objectif sera d'alphabétiser quelque 500 000 personnes sur un total approximatif de 650 000 illettrés; elle collaborera également à l'élaboration d'une politique globale d'enseignement, à la conception d'un plan de développement de l'enseignement et à la mise en marche du dispositif institutionnel qui assurera la gestion des nouvelles structures. Dans le domaine culturel, l'UNESCO participera à la conception d'un plan intégré de développement culturel, à la structuration et au développement administratif du Ministère de la culture et à l'établissement d'un programme de formation d'administrateurs, de promoteurs et d'animateurs dans le domaine culturel. Pour ce qui est du secteur des communications, elle appuiera un programme national de mise en valeur des moyens de communication de masse (télévision et radio en particulier) dont dispose l'Etat nicaraguayen. En matière de science et technique, elle collaborera à l'établissement d'un inventaire des ressources humaines et matérielles et à la structuration de la Direction des sciences et techniques du Ministère de la planification. Le coût des programmes susmentionnés, qui devrait s'élever à environ 1,8 million de dollars, sera pris en charge par le PNUD, la Banque mondiale, le FNUAP et l'UNESCO, dans le cadre de son programme ordinaire.

Fédération syndicale mondiale

En tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès de l'Organisation des Nations Unies, la Fédération, par l'intermédiaire d'un observateur, a appuyé le projet de résolution dont était saisi le Comité plénier touchant le relèvement, la reconstruction et le développement du Nicaragua. Elle a également fait état de l'aide d'urgence qu'elle avait fait parvenir à ce pays, notamment sous la forme de produits alimentaires et pharmaceutiques.

24. Après l'adoption unanime par le Comité plénier du projet de résolution présenté à l'origine par le Groupe latino-américain, et avant la clôture de la session, le représentant du Nicaragua a remercié le Comité d'avoir examiné comme il l'avait fait ce projet d'assistance internationale au relèvement, à la reconstruction et au développement de son pays et de l'avoir adopté à l'unanimité. Il a dit qu'en agissant de la sorte, le Comité avait prouvé que le système des Nations Unies était à même de répondre promptement et efficacement aux demandes d'aide dont il était saisi, et ce dans le respect de la dignité des pays concernés. Le représentant du Nicaragua a fort apprécié la déférence que l'on a marquée au cours du débat pour la souveraineté de son pays, de son peuple et de son gouvernement, notamment pour ce qui est des priorités à établir touchant la reconstruction du pays. Il a formulé l'espoir que l'Assemblée générale des Nations Unies souscrira, sans y apporter de modifications importantes, aux termes de la résolution récemment adoptée par le Comité plénier de la CEPAL. Enfin, au nom de son pays, il a remercié tous ceux qui avaient déjà aidé le Nicaragua et ceux qui lui avaient offert leur assistance.

/...

25. Le Secrétaire exécutif de la CEPAL a déclaré que la réunion du Comité plénier et la résolution qui avait été adoptée à cette occasion constituaient un grand moment dans l'histoire de la CEPAL et de l'Organisation des Nations Unies. Bien que l'aide internationale ne puisse se substituer aux efforts que devra déployer le peuple nicaraguayen, elle lui sera des plus précieuses. Tout cela augure bien de l'avenir, et l'aptitude à réagir à des situations d'urgence, comme celle du Nicaragua, dont ont fait preuve l'Organisation des Nations Unies et ses commissions régionales, autorise un certain optimisme.

26. Avant de clore la douzième session ordinaire de la CEPAL, le Président, en sa qualité de représentant de la Bolivie, a évoqué le soutien que son pays n'avait cessé d'apporter à la lutte des Nicaraguayens. Comme les autres Etats représentés au Comité plénier, la Bolivie fera tout en son pouvoir pour donner suite aux recommandations contenues dans la résolution adoptée par la CEPAL.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

On trouvera ci-dessous le texte de la résolution adoptée à l'unanimité par le Comité plénier de la CEPAL le 28 septembre 1979 :